



Conseil National de l'Action Sociale du 24 Janvier 2024

Déclaration Liminaire :

Monsieur le Ministre,

Madame la Secrétaire Générale, Mesdames, Messieurs,

L'**Union FO Justice** tient en premier lieu à exprimer sa satisfaction concernant l'augmentation de 12% du budget alloué à l'action sociale de notre ministère. C'est un pas positif et significatif. Néanmoins nous nous devons de garder à l'esprit que la détresse et la paupérisation continuent de gagner du terrain, **avec une augmentation de 8% en 2023**.

Ce constat nous rappelle que nous ne pouvons pas nous reposer sur nos lauriers, mais au contraire redoubler d'efforts pour obtenir davantage de moyens, financiers et humains. **Le chemin vers l'amélioration est encore long et nous devons rester résolument engagés dans cette lutte.**

► Plusieurs sujets requièrent donc une action déterminée de notre administration :

- **Tout d'abord sur la restauration**, il est impératif que nos agents ne subissent pas l'inflation galopante, le reste à charge ne doit pas augmenter !!! Il en va de la reconnaissance de l'effort que fournissent nos agents au quotidien et de leurs conditions décentes de travail. Nous devons leur garantir un pouvoir d'achat et une qualité de vie non érodés par des circonstances économiques indépendantes de leur volonté.
- **En matière de logement**, il est crucial de renforcer nos actions. Nous demandons une révision et une amélioration des prêts bonifiés immobiliers proposés par le ministère de la Justice. En outre si la création de nouveaux projets est une nécessité afin de développer notre parc immobilier, nous devons soutenir et encourager l'accession à la propriété de nos collègues.
- **Concernant la petite enfance**, il est essentiel de poursuivre nos efforts sur l'accueil de nos enfants. Nos collègues doivent pouvoir se consacrer pleinement à leurs missions de service public tout en sachant que leurs familles sont prises en charge de manière optimum.
- **Enfin, sur l'aide d'urgence**, il est opportun de réviser le montant de l'aide de 350€ attribuée par les Conseils Régionaux d'Actions Sociales (CRAS). L'inflation alimentaire et l'augmentation du coût de l'énergie, **nous obligent à devoir réviser cette aide à 500€ minimum**. En effet, les CRAS doivent pouvoir disposer de leviers financiers suffisants afin de répondre positivement aux situations d'urgence. De même, revoir l'ensemble des aides et secours, les prêts sociaux de la Fondation d'Aguesseau et les montants qui y sont alloués devient une nécessité absolue pour correspondre à la réalité du tissu économique actuel.

Nous constatons par ailleurs que nous faisons face à une recrudescence de catastrophes naturelles, comme nous le rappelle tragiquement la récente série d'événements dans le Nord - Pas-de-Calais et sur l'île de la Réunion. Il y va de notre responsabilité de doter notre administration de dispositifs juridiques adaptés permettant de répondre à ces crises multiples.

L'administration doit se décider à fournir une aide financière adaptée à chaque catastrophe, même si celles-ci se succèdent à quelques jours d'intervalle. Nous avons besoin de règles qui ne laissent aucune place à une quelconque interprétation pouvant être défavorable pour nos agents en ces temps de crise.

En conclusion, l'**Union FO Justice EXIGE** que l'action sociale soit cadrée par des règles explicites, précises et minutieusement détaillées afin d'éviter toute dérive interprétative préjudiciable à nos agents.

Si l'**Union FO Justice EST CONSCIENTE** du travail qui attend l'administration et les membres du CNAS, elle se tient prête pour se joindre à tous afin de relever le défi et travailler de concert avec notre instance. Néanmoins, il est impératif que l'administration prenne également ses responsabilités et mette en place des mesures préventives pour soutenir ses agents, pas uniquement en paroles, mais surtout en actes concrets et immédiats.

L'**Union FO Justice RESTE CONVAINCUE** que notre ministère peut mieux faire pour garantir une action sociale plus juste mais aussi plus efficace pour tous.

Avec détermination, l'Union FO Justice sera toujours en action pour défendre vos droits, nos droits à TOUS !!!